

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 octobre 2022

PLF POUR 2023 - (N° 273)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-2706

présenté par

M. Echaniz, Mme Rouaux, Mme Keloua Hachi, M. Vallaud, Mme Pires Beaune, M. Baptiste,
M. Mickaël Bouloux, M. Philippe Brun et les membres du groupe Socialistes et apparentés
(membre de l'intergroupe Nupes)

ARTICLE 27**ÉTAT B****Mission « Médias, livre et industries culturelles »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Presse et médias	0	5 000 000
Livre et industries culturelles	5 000 000	0
TOTAUX	5 000 000	5 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement du groupe Socialistes et apparentés vise à soutenir la filière du livre.

Alors que les indicateurs du bleu budgétaire sont à la baisse concernant le renouvellement de la création éditoriale, il nous semble indispensable de soutenir la filière. Les bleus mentionnent en effet "la hausse très significative des coûts de fabrication des livres (matières premières, énergie)

observée à partir du printemps 2022" qui "pourrait à terme avoir un effet sensible sur cet indicateur".

La fin des divers plans de relance "filiale livre" risque de fragiliser le secteur, notamment celui qui prévoyait le financement des achats de livres auprès des libraires par les bibliothèques municipales qui représentait un réel coup de pouce pour les librairies de proximité. Par cet amendement, nous demandons à ce qu'un soutien de 5 millions d'euros soit apporté au Centre national du livre afin qu'il continue à soutenir les acteurs de la chaîne du livre en France et à l'étranger et qu'il élargisse les bénéficiaires de ses aides.

Alors que le rapporteur reconnaît que l'augmentation du prix du papier sera difficilement supportable par les acteurs, il nous répond préférer augmenter le prix du livre. Nous refusons de faire porter ce coût sur le consommateur.

Afin de respecter les exigences de l'article 40 de la Constitution et de la LOLF, le législateur est contraint de compenser la dépense par un gage sur un autre programme de la mission concernée. Ainsi cet amendement procède à :

- L'augmentation de 5 millions d'euros, en AE et CP, l'action 01 – Livre et lecture du programme 334 – Livre et industries culturelles
- La baisse de 5 millions d'euros, en AE et CP, l'action 01 – Relations financières avec l'AFP du programme 180 – Presse et médias